

S.O.S. POUR L'AFRIQUE

Association Humanitaire

PETIT JOURNAL D'INFO N°11 - 30 juin 2008

52 rue d'Avon - 77300 Fontainebleau - Tél : 01 64 22 17 63 - Mail : sosafrique@orange.fr - sosafrique.fr
Association loi 1901 reconnue d'Intérêt Général - Parution au JO du 11 février 2006



Chers amis de "SOS pour l'Afrique",

Merci à tous d'avoir été si nombreux à participer à la fête le 7 juin !! Je remercie particulièrement Marie Viale pour son aide qui nous a été très précieuse ainsi que les musiciens de Djembé et notre DJ préféré : Augui Dub !! .

Bon été à vous tous, vive les vacances, à bientôt,
Ulysse B.

INFO TOGO :

• La construction de la toiture de l'école de Yotogodo est terminée. Nous voilà assurés que les 250 élèves du hameau de Yotogodo seront "au sec" pour la saison des pluies en cours.



• Les 3 portables offerts par la Société Bénéteau à l'Association l'été dernier sont très utiles à notre partenaire local GADIS. Pour preuve, les photos suivantes envoyées récemment du Togo en guise de remerciements. Félicitations renouvelées à la société Bénéteau.



SOIREE AFRICAINE DU 7 JUIN :

• Nous avons fêté nos belles réalisations au Togo lors d'une soirée Africaine samedi 7 juin au FLC de Fontainebleau. Ce fut une très grande réussite. Ainsi, grâce à nos 3 étudiantes en BTS attachées de direction c'est une fête pleine de vie et de bonne humeur qui a réuni **une centaine de personnes** (70 entrées payantes). L'incroyable et inoubliable groupe de Djembé de l'Association **SABANANI** composé de 9 musiciens inépuisables a su faire danser et chanter la salle entière sur des rythmes africains. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance décontractée au son du reggae chaleureux du réputé **DJ AUGUI DUB**, membre de l'Association ayant visité le Togo avec sa compagne Hélène en juillet 2007.

• Les recettes de cette manifestation financeront la construction de l'école de Yotogodo. Mais rappelons que s'ajoutent à ces fonds, les ingénieuses idées mises en place par les jeunes étudiantes telles que des **tirelires** disposées dans les boulangeries et la collecte dans les entreprises parisiennes de cartouches d'encre usagées à recycler. En quelques mois, ce sont ainsi **950 euros qui ont été reversés** à l'Association ! Un grand coup de chapeau à ces étudiantes et particulièrement à **Marie Viale** qui ne s'est pas ménagée pour imaginer et mettre en place cette belle fête. Un merci sans limite aux **musiciens bénévoles** ainsi qu'à notre ami **Augustin**.



LES BONS PLANS DE L'ASSOCIATION SABANANI :

- Si l'envie vous vient de visiter l'Afrique, nous souhaitons vous recommander une **chambre d'hôte au Sénégal** permettant de passer des vacances authentiques dans un endroit où la détente et l'accueil sont roi : sunukeur.site.voila.fr . Ne manquez pas la lecture du livre d'or qui donne l'envie de partir immédiatement.
- Si vous souhaitez apprendre le **Djembé**, notre dévouée amie **Marilou**, la reine des percussions, vous offre la possibilité de participer à des cours donnés au FLC à Fontainebleau le vendredi de 18h30 à 20h. Ouvert à tout public. Renseignements : flc-mjc.asso.fr ou 01 64 22 09 98

REMERCIEMENTS :

- **MERCI A TOUS** pour le renouvellement de vos dons et adhésions 2008. Nous sommes toujours touchés et étonnés par votre générosité et votre grande **fidélité** à l'Association.
- Une de nos adhérentes, **Brigitte Buckenham**, enseignante d'anglais au **Collège Jacques Prévert** de Lorrez-le-Bocage en Seine et Marne a fait de nouveau preuve de son soutien à l'Association. Comme l'année précédente, le jour de la St Patrick, tous les élèves et les adultes du collège ont été invités à se revêtir de vert et à donner 1 euro à "S.O.S pour l'Afrique". Ainsi **120 Euros** ont été collectés cette année.
- Nous remercions aussi chaleureusement la **société RNX** et son dirigeant **Gilbert Renoux-Barès** qui a aussi renouvelé en 2008 son très généreux don à l'association.

Nous en profitons pour vous rappeler que les entreprises bénéficient aussi des déductions fiscales pour les dons versés à notre association reconnue d'intérêt générale à vocation humanitaire. Pour être plus précis, le montant des cotisations et des dons est déductible de l'impôt sur le revenu à **66%** pour les particuliers et **60%** pour les entreprises dans la limite de 20% de l'impôt sur le revenu.